

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

DE

siège :

Mairie de
.....
.....

....., le / /

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Par arrêté préfectoral du, Monsieur le Préfet du Bas-Rhin a arrêté les nouveaux statuts des Associations Foncières de

En tant que propriétaire de parcelles incluses dans le périmètre de l'Association Foncière de remembrement de la commune de, vous êtes invité(e) à participer à l'Assemblée Générale extraordinaire de l'association qui aura lieu :

Le
A

Ordre du jour :

- Accueil
- Présentation de l'Association Foncière
- modification statutaire - délibération et vote de l'assemblée générale extraordinaire

Il est important que les personnes ne pouvant être présentes lors de cette AGE donnent un pouvoir écrit qui sera valable pour cette seule réunion, en vue de se faire représenter et permettre ainsi d'atteindre le quorum. En l'absence de quorum lors de cette AGE, une seconde se tiendra ultérieurement et fera l'objet d'une nouvelle convocation.

Lesdits statuts sont consultables sur le site internet de la commune ou en mairie à, aux heures d'ouverture.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Président de l'Association Foncière